



## Communiqué de presse

Montpellier, Toulouse, le 07 septembre 2021

- Congrès mondial de la Nature à Marseille -

### Avec les Corbières-Fenouillèdes, l'Occitanie s'enrichit d'un nouveau Parc Naturel Régional

**Carole Delga, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a salué ce jour le classement du Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, officialisé par la signature du décret par le 1<sup>er</sup> Ministre Jean Castex le 4 septembre 2021 alors que se déroule le congrès mondial de la nature de l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) à Marseille du 3 au 11 septembre. Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes devient ainsi le 8<sup>ème</sup> Parc naturel d'Occitanie, portant à 30% la superficie de la région couverte par un parc naturel.**

Portée par la Région Occitanie depuis décembre 2014, la création du Parc naturel régional (PNR) Corbières Fenouillèdes est l'aboutissement d'un important travail de concertation qui a notamment permis la création de la charte de Parc qui accompagne cette labellisation et définit de manière partagée les orientations et les stratégies de développement du PNR pour les 15 prochaines années. Elle permettra de valoriser le patrimoine naturel, paysager et culturel du territoire, bénéficiant aussi à son économie locale.

Dans le contexte de crise sanitaire, la Région se félicite de la création de ce 8<sup>e</sup> Parc dont la Charte s'inscrit en cohérence avec les grands enjeux du « Pacte vert » voté en novembre 2020, visant à lutter contre le changement climatique, changer nos modes de productions et de consommation pour une meilleure résilience de notre modèle économique, améliorer le bien-être de nos populations, préserver l'avenir des jeunes générations.

*« Le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes, aux côtés de ses voisins de la Narbonnaise en méditerranée et des Pyrénées-Catalanes est un trait d'union entre les zones méditerranéennes et pyrénéennes, entre l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Par sa biodiversité exceptionnelle et sa richesse, notamment ornithologique, sans équivalent en France, ce parc constitue un patrimoine précieux que nous nous devons de protéger et préserver. Le classement en PNR va en ce sens, c'est l'engagement de la Région Occitanie », a déclaré Carole Delga.*

*« Ce nouveau Parc répondra à plusieurs défis, en conciliant activités humaines et développement durable. Il aura notamment vocation à accompagner la transition énergétique par un développement raisonné des énergies renouvelables tout en anticipant les conséquences du changement climatique, notamment sur la ressource en eau. Il participera également à l'émergence d'un territoire exemplaire en matière d'aménagement durable, limitant l'étalement urbain et l'artificialisation des sols tout en valorisant les spécificités rurales. Enfin, il contribuera à la vitalité économique et culturelle du territoire par une valorisation durable des ressources locales », a conclu la présidente de Région.*

Façonné par son histoire géologique depuis 500 millions d'années, le Parc a été marqué par une histoire mouvementée. Occupé par les Hommes depuis près de 700 000 ans avec l'un des plus anciens gisements d'Europe (Tautavel qui fête en 2021 les 50 ans de la découverte d'Arago 21, la plus vieille face humaine fossilisée complète d'Europe), il a également été le théâtre de grands événements médiévaux : zone de contact, de frontière entre Royaumes de France et d'Aragon. Le territoire regorge de nombreux vestiges archéologiques témoignant de ce passé avec la présence notamment de 5 forteresses royales.

### La Région Occitanie et ses partenaires renouvellent leur engagement en faveur de la préservation de la biodiversité

**A l'occasion de ce congrès, la Région Occitanie, aux côtés de ses partenaires régionaux<sup>[1]</sup>, a rappelé ses engagements en faveur de la préservation de la biodiversité et sa volonté d'œuvrer communément à l'émergence de solutions concrètes pour entraîner une réduction effective des pressions sur les ressources naturelles et la biodiversité.**

Chef de file en matière de protection de la biodiversité, la Région Occitanie a mené ces dernières années un travail partenarial qui a abouti en 2020 au **lancement d'une feuille de route partagée pour les 10 années à venir en faveur du maintien et de la reconquête de la biodiversité en Occitanie.**

Depuis son lancement, des avancées notables ont d'ores et déjà pu être réalisées, grâce au déploiement d'actions concrètes sur tout le territoire : **restauration de continuités écologiques** (ex. 12 programmes structurants relatifs à la restauration de la fonctionnalité des milieux écologiques en cours, soutien de plusieurs dizaines de projets de restauration, etc), appel à projets « eau et biodiversité », **protection de nouveaux coeurs de biodiversité** (ex. création de la 14<sup>ème</sup> RNR à Montious (65)), **plantation d'arbres et de haies champêtres** (près de 400 000 arbres plantés avec un soutien régional depuis l'adoption du Plan Arbre et Carbone Vivant), **renforcement de la connaissance et de sa diffusion** (ex. appel à projets régional dédié, défi clé BiodivOc, travaux de l'observatoire régional de la biodiversité, atlas de biodiversité communale -199 communes concernées à ce jour-), **réduction de la pollution lumineuse** (ex. étude régionale et animations locales), etc.

Au-delà, la Région et ses partenaires concentrent également leurs efforts sur le développement d'une mobilisation toujours plus large sur le territoire régional afin de mobiliser les collectivités territoriales, au travers par exemple de la démarche « territoires engagés pour la nature », le monde de la recherche, les entreprises, au titre des Trophées de la biodiversité ou du dispositif « entreprises engagés pour la biodiversité », le monde agricole avec par exemple des expérimentations relatives aux paiements pour services écosystémiques ou à des contrats « agriculture durable », et enfin les citoyens avec notamment la mise en œuvre de dispositifs et projets participatifs. **Au total, plus de 160 M€ ont été mobilisés pour la biodiversité par l'ensemble des partenaires, rien qu'en 2020.**

### **La Stratégie régionale pour la Biodiversité (SrB) en 5 défis :**

Fixant un cap pour les dix années à venir, cette Stratégie identifie les actions prioritaires à mettre en œuvre sur le territoire à travers 5 axes :

- **Réussir le zéro artificialisation nette** à l'échelle régionale ;
- **Renforcer la résilience des écosystèmes** et des territoires dans un contexte de changement climatique ;
- **Construire un modèle de développement sans pollution** et à faibles impacts sur la biodiversité ;
- **Améliorer les connaissances** et mieux les partager ;
- **Viser l'excellence**, en renforçant l'exemplarité et favorisant les synergies.

**Plus d'information sur la Stratégie régionale pour la Biodiversité en Occitanie :**  
<https://www.laregion.fr/SrB-Occitanie>

**Chiffres clés, présentation de la richesse des milieux naturels d'Occitanie, idées pour agir ... Le panorama 2021 de la biodiversité en Occitanie :** <https://www.arb-occitanie.fr/Panorama-de-la-biodiversite-en-Occitanie>

[1] Office Français de la Biodiversité (OFB), Direction Régionale de l'Environnement (DREAL), Agence de l'eau Adour Garonne, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

#### **Contact presse :**

Yoann Le Templier : [yoann.letemplier@laregion.fr](mailto:yoann.letemplier@laregion.fr) - Tél. : 04 67 22 79 40 - Port. : 06 38 30 70 83 / [service.presse@laregion.fr](mailto:service.presse@laregion.fr) - [@presseoccitanie](https://twitter.com/presseoccitanie)